



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation : 08 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Carnières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2024/48 portant modification statutaire de la Régie Intercommunale des Eaux (RIE) – Territoire de Fontaine au Pire et Malincourt

Membres présents (53 titulaires et 1 suppléant) : PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres excusés (1) : GOURAUD Francis

Membres absents (10) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, TRIOUX COURBET Sandrine, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (9) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à DUDANT Pierre-Henri, LEDUC Brigitte à HENNEQUART Michel, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, DAUCHET Martine à THUILLEZ Martine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, RIBES-GRUERE Laurence à DOERLER-DESENNE Axelle

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

2024/

Délibération 2024/48 portant modification statutaire de la Régie Intercommunale des Eaux (RIE) – Territoire de Fontaine au Pire et Malincourt

La Régie Intercommunale des Eaux assurant l'approvisionnement en eau des Communes de Fontaine-Au-Pire et Malincourt a fait face à une crise sanitaire du 1^{er} au 11 mars 2024.

Monsieur le Président de la RIE souhaite renforcer le conseil d'administration en portant le nombre des membres de 7 à 15.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5216-5 et sa version au 1^{er} janvier 2020, les articles L1413-1, L2224-8, 2226-1,

Vu les statuts de la Régie Intercommunale des Eaux approuvés par délibération n°2019/143 du 17 décembre 2019,




Vu la proposition des statuts de la Régie Intercommunale des Eaux notifiée par voie électronique le 21 mars 2024, annexée à la présente délibération,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée approuve la modification statutaire de la Régie Intercommunale des Eaux des Communes de Fontaine-Au-Pire et de Malincourt, annexée à la présente délibération, portant le nombre de membres du conseil d'administration de sept à quinze répartis comme suit :

- Douze élus membres de conseils municipaux des Communes de Fontaine-Au-Pire et de Malincourt (avec une répartition de six élus par commune et comprenant au moins les deux membres du conseil communautaire, les deux maires, les premiers adjoints et les adjoints ayant la délégation aux travaux) ;
- Trois personnes ayant acquis une compétence pouvant résulter de l'expérience des affaires ou de la profession exercée ou désignées parmi les usagers des services gérés par la RIE (avec une répartition de deux membres proposés au Président de l'Agglomération par le Maire de Fontaine-Au-Pire et un membre proposé au Président de l'Agglomération par le Maire de Malincourt).

Annexe(s) -

[Sollicitation de la RIE](#)

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2024 Publication le 19/04/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	--



Régie Intercommunale des Eaux
Territoires des Communes de Fontaine Au Pire et Malincourt

Fontaine-Au-Pire, le 18 mars 2024

Madame la vice-présidente de la CA2C
Service Eau, assainissement, GEPU et GEMAPI
Rue Victor Watremez – RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59 157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

Objet : Demande de modification des statuts de la Régie des Eaux de Malincourt et Fontaine Au Pire
Pièces jointes : les statuts de l'établissement et une proposition de modification de la liste des membres du CA

Madame la vice-présidente,

Pour donner une première suite à la crise sanitaire qui vient d'être levée et avant la réalisation d'un bilan indispensable à la continuité des services, nous vous proposons de renforcer le conseil d'administration de la régie des eaux en portant le nombre des membres de 7 à 15.

Ci-après, nous vous proposons de modifier l'article 2.2 des statuts comme suit :

Article 2.2 - Le Conseil d'Administration

2.2.1 Composition et désignation des membres

*Le Conseil d'Administration de la Régie est composé de **15 membres** désignés par le Conseil communautaire, sur proposition du président de la communauté d'agglomération, et relevés de leurs fonctions dans les mêmes conditions.*

Il comprend :

*- **12 élus membres des conseils municipaux des communes de Fontaine Au Pire et Malincourt (avec une répartition de 6 élus par commune et comprenant au moins au-total les 2 membres du conseil communautaire, les deux maires, les premiers adjoints et les adjoints ayant la délégation pour les travaux)***

- 3 personnes ayant acquis une compétence pouvant résulter de l'expérience des affaires ou de la profession exercée ou désignés parmi les usagers des services gérés par la R.I.E. (avec une répartition de 2 membres proposés au président de l'agglomération par le Maire de Fontaine Au Pire, 1 membre proposé au président de l'agglomération par le Maire de Malincourt)

Le Directeur assiste aux séances avec voix consultative sauf lorsqu'il est personnellement concerné par l'affaire en discussion. Il peut se faire assister ou représenter par un agent de la R. I. E.

Le président de la communauté d'agglomération ou ses représentants peuvent y assister avec voix consultative.

Une ou plusieurs personnalités compétentes peuvent être désignées à titre d'auditeur par le Président du Conseil d'Administration ou sur proposition du président de la communauté d'agglomération.

Dans la mesure où vous seriez favorable à cette évolution, pouvez-vous prendre connaissance de la liste des membres proposés en pièce jointe et solliciter Monsieur le président de la CA2C pour une inscription à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire ?

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Veuillez agréer, Madame la vice-présidente, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le vice-président, Maire de Fontaine Au Pire
Jean-Claude GERARD

Le président, Maire de Malincourt
Marc PLATEAU

Régie Intercommunale des Eaux – Territoires de Fontaine Au Pire et Malincourt

Evolution de la composition du conseil d'administration de la Régie Intercommunale des Eaux			
---	--	--	--

Fonction RIE	Prénoms et Noms	Fonction élective ou autre	Commune
Composition actuelle du CA depuis le 1er janvier 2020			
Président	Marc PLATEAU	Maire et conseiller communautaire	Malincourt
Vice-président	Jean-Claude GERARD	Maire et conseiller communautaire	Fontaine Au Pire
Administrateur	Arnaud SENS	Conseiller municipal	Malincourt
Administrateur	Raymond HERBET	Expert non élu	Malincourt
Administrateur	Pascal LERICHE	Conseiller municipal	Fontaine Au Pire
Administrateur	Claude BONNEVILLE	Experte non élue	Fontaine Au Pire
Administrateur	Marina VIEVILLE	Experte non élue	Fontaine Au Pire

Proposition de nomination des membres supplémentaires pour le conseil d'administration			
--	--	--	--

Administrateur	Marie-Françoise HERBET	1ère adjointe au Maire	Malincourt
Administrateur	Cédric FONTAINE	Adjoint délégué aux travaux	Malincourt
Administrateur	Philippe DUEZ	Conseiller municipal	Malincourt
Administrateur	Richard GERBERT	Conseiller municipal	Malincourt
Administrateur	Annette CHRETIEN	1ère adjointe au Maire	Fontaine Au Pire
Administrateur	Michel FRANCOIS	Adjoint délégué aux travaux	Fontaine Au Pire
Administrateur	Pierre FAREZ	Adjoint au Maire	Fontaine Au Pire
Administrateur	Virgine QUERSIN PREUX	Conseillère municipale	Fontaine Au Pire

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_48
Objet :	Délibération 2024/48 portant modification statutaire de la Régie Intercommunale des Eaux (RIE) ? Territoire de Fontaine au Pire et Malincourt
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-200030633-20240415-2024_48-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240415-2024_48-DE-1-1_0.xml	text/xml	957 o
Document principal (Délibération) Nom original : 48.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240415-2024_48-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	669.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2024 à 08h42min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2024 à 08h42min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2024 à 08h42min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2024 à 08h42min24s	Reçu par le MI le 2024-04-19